



# PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Guéret, le 15/06/2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Élections départementales et régionales Délocalisation de nombreux bureaux de vote

En raison du double scrutin des élections départementales et régionale des 20 et 27 juin 2021 et de la nécessité de mettre en œuvre les règles de distanciation imposées par la crise sanitaire, **près du tiers des bureaux de vote du département a été délocalisé.**

Pour savoir si votre bureau de vote a été déplacé, il est recommandé de vous renseigner auprès de votre mairie ou de consulter la liste des bureaux de vote sur le site internet de la préfecture de la Creuse.  
<https://www.creuse.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections-et-citoyennete/Elections/Elections-departementales-et-regionales-de-juin-2021/Indication-de-l-emplacement-des-bureaux-de-vote-pour-les-elections-des-20-et-27-juin-2021>

### Contact presse

#### Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : [maimouna.diallo@creuse.gouv.fr](mailto:maimouna.diallo@creuse.gouv.fr)

Bureau de la représentation de l'État et  
de la communication interministérielle



[www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse